

OFFRE D'EMPLOI AGENT VITICOLE

ENTREPRISE

Raison sociale : DOMAINE CHATELAIN

Statut : S.A.S.

Nom : CHATELAIN

Prénom : VINCENT

Adresse : 24 RUE DU MONT BEAUVOIS – LES BERTHIERS – 58150 SAINT ANDELAIN

Téléphone fixe : 03.86.39.17.46

Email : contact@domaine-chatelain.com

Portable :

Fax :

PRODUCTION

Activité principales : VITICULTURE

Activité secondaire :

Taille de la production : 30 HA

MAIN D'ŒUVRE

Nombre de salariés : 10

Temps plein : 7

Temps partiel : 1

Saisonniers : 2

Autres salariés :

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

Intitulé du poste : AGENT VITICOLE

Nombre de personnes recherchées pour ce poste : 1

Profil : Exécutant

~~Responsable~~

~~Spécialisé~~

Polyvalent

Raison de l'offre : (*renouvellement, occasionnel, remplacement, création...*) :

Renouvellement de personnel, réorganisation de l'entreprise

Description de l'offre :

Missions :

- L'agent viticole travaille sous la responsabilité du responsable de culture. Il (elle) participe à tous les travaux liés à l'entretien de la vigne. Il (elle) connaît le cycle végétatif de la vigne et les outils de travail, il (elle) effectue ses tâches principalement en extérieur.

Tâches :

- Travaux manuels de la vigne : Taille de la vigne, ébourgeonnage, palissage
- Participation aux travaux de vendange
- Participation aux travaux de plantation
- Participation de commande, étiquetage, mise en bouteilles

Lieu de travail :

- Saint Andelain 58150 – Le Domaine s'étend sur 6 communes des 7 de l'appellation

Expérience :

- Expérience dans la taille de la vigne
- La conduite d'engin est un plus

Formation :

- CAPA Vigne et vin / BPA Travaux de la vigne et du vin, spécialité travaux de la vigne ou BAC PRO

Moyens mis à disposition pour le salarié mais non pris en charge :

Logement : NON FOURNI

Repas : possible à prendre sur place, une cuisine est à disposition

Déplacements (véhicules...) : Prise des véhicules de travail au Domaine

CONTRATS

Type de contrat : Contrat CDD 9 mois (renouvelable une fois, et évolutif en CDI)

Salaire Brut de base : Horaire 35 heures hebdo + 4 heures supplémentaires = **39 heures par semaine** soit 151,67 H + 17,33 HS à 25 % par mois, 11.00 € de l'heure soit salaire brut mensuel : 1906.65 €

Avantages :

- Prime taille
- Prime de 13^{ième} mois
- Mutuelle obligatoire : AGRICA Isolé 15.30 € (P.S), si mutuelle famille en plus de l'isolé à payer individuellement.
- Avantages en nature : bon d'achat vêtement de travail

Date d'embauche : 1/06/2018

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Exécute ses tâches sous la direction du responsable de culture/responsable d'équipe
- Horaire :
 - lundi au jeudi 8h00 – 12h00 / 13h00 – 17h00
 - vendredi 8h00 – 12h00 / 13h00 – 16h00
- Travail en heures supplémentaires lors des vendanges

REMARQUE :

Travail en extérieur mais peut-être amené à effectuer des tâches en intérieur (embouteillage et préparation de commande)